

Liaisons Associatives

N° 25 - 2018



L'Édito de Mario Rossi

Adjoint au Maire
chargé de la vie associative,
de la démocratie locale
et des maisons de quartier

Conseiller Communautaire

La Ville de Reims a toujours été un partenaire engagé auprès des associations rémoises dans toute leur pluralité et leur diversité.

Au-delà de l'aspect matériel et logistique de ses aides, nous soutenons les associations, dans leur communication, notamment à l'occasion du Forum des Associations. Ce rendez-vous est une belle vitrine de votre savoir-faire et il traduit la légitime reconnaissance de la Ville aux actions menées dans l'intérêt général. Toutefois, compte tenu de l'organisation qu'il nécessite, ce rendez-vous n'a lieu que tous les 2 ans.

Pour Arnaud Robinet, Maire de Reims, cette périodicité ne permet pas suffisamment de rendre compte de l'activité des associations auprès des Rémois et de votre importance dans la construction du « bien-vivre ensemble ».

A partir de ce constat, le Maire a souhaité que soit initié avant le prochain Forum, un événement dès la rentrée de septembre 2018, permettant aux associations de conforter leurs bases. Cela alors même que vous êtes confrontés à de nouveaux défis, dont deux particulièrement prégnants, la recherche et le renouvellement de nouveaux membres, adhérents, bénévoles mais aussi la recherche de nouveaux partenaires financiers.

C'est sur la base de ces éléments que nous avons mené avec la Direction de la Proximité et de la Vie Citoyenne dont le Service Vie Associative, un travail pour vous accompagner et créer des événements qui sont décrits dans les pages suivantes.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée.

Focus sur la journée du samedi 15 septembre : pour une rentrée associative vitaminée

C'est pour apporter des propositions de solutions à ces deux problématiques, la question des ressources humaines et celle du financement que nous avons conçu cette journée du 15 septembre à partir de deux axes, une opération de communication autour de l'engagement et une table ronde sur le financement.

« en septembre je trouve mon asso »

Cette petite phrase qui résonne comme un refrain sert de fil conducteur à deux opérations de communication complémentaires :

- Une campagne d'affichage en faveur de l'engagement associatif

Cette démarche de communication présente un aspect novateur dans la mesure où elle entend mettre en lumière le mouvement associatif dans sa globalité, et non promouvoir une opération ou une structure en particulier. Elle se positionne aussi comme un vecteur pouvant favoriser la concrétisation de projets d'engagement qui pouvaient jusque-là, être restés au stade de l'intention chez certains, agissant comme un déclic.

Destinée à l'ensemble des Rémois, elle se déclinera à partir de 4 visuels, ou chacun et chacune pourra s'identifier aux personnages. Misant sur un zeste d'humour et de décalage, ces affiches seront visibles sur les panneaux d'information de la Ville du 5 au 11 septembre.

Nous vous avons réservé la primeur de la découverte de ces visuels avant leur diffusion au grand public.



« en septembre je trouve mon asso »

- Un après-midi Portes-ouvertes à la Maison de la Vie Associative à la rencontre des associations

Le choix de la date du 15 septembre s'est tout naturellement imposé comme une évidence. En effet ce jour-là, la MVA participera également aux Journées Européennes du Patrimoine 2018, un événement qui déplace un public nombreux, et donc l'occasion de favoriser les échanges entre visiteurs avec les associations présentes à la MVA.

A noter, comme un clin d'œil, le fait que le thème retenu pour ces Journées du Patrimoine est « l'art du partage », une valeur largement plébiscitée par le monde associatif et qui constitue un marqueur de son ADN.

Le samedi 15 septembre de 14h à 18h, seront proposées :

- Visites libres du site
- Exposition sur l'origine du bâtiment qui remonte aux années 1880 et sa rénovation
- Rencontres et échanges avec des responsables associatifs présents
- Présentation des missions de la MVA, le personnel du service sera présent pour vous accueillir et vous renseigner.



Table ronde sur le thème des ressources nouvelles et innovantes des associations

Depuis une vingtaine d'années, les associations sont confrontées à une équation de plus en plus difficile à résoudre : trouver un point d'équilibre entre des ressources traditionnelles de plus en plus contraintes et des besoins nouveaux qui émergent.

Face à ces données structurelles et malgré l'effort constant des collectivités, elles doivent repenser et diversifier leurs ressources notamment par des levées de fonds privés. Beaucoup d'entreprises adoptent aujourd'hui une démarche citoyenne, conscientes qu'elles appartiennent à la société et qu'elles en sont aussi des acteurs. Elles s'investissent dans des actions caritatives, soutiennent pécuniairement des projets d'équipement ou d'investissement, ou encore apportent leur concours par la mise en œuvre de compétences.

Certaines associations ont déjà anticipé ce mouvement qui repose sur une hybridation des partenaires et des moyens, en s'appuyant aussi sur les outils numériques et les réseaux sociaux, ou encore en utilisant les nouveaux dispositifs publics en faveur de l'innovation sociale.

Pour faire un état des lieux de ces ressources émergentes allant du mécénat au fundraising, des intervenants issus de têtes de réseaux associatifs ont accepté d'animer de leurs connaissances et de leurs expérimentations cette table ronde qui aura lieu dans le grand amphithéâtre que Sciences-Po Reims a bien volontiers accepté d'accueillir.

Vous pouvez d'ores et déjà noter ce rendez-vous sur vos agendas, sachant qu'une invitation officielle avec le programme complet vous sera adressé tout prochainement pour :

le samedi 15 septembre de 10h à 12h30.

Ce qui fait l'actualité

Au plan national, deux sujets d'importance portant l'un sur un plan pour le développement pour la vie associative, le second sur la gouvernance du sport, ont récemment fait l'objet de réflexions et d'échanges contributifs sur la base d'une concertation entre les pouvoirs publics et les différents partenaires concernés.

Le rapport pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement

Ce rapport intervient à la suite du lancement du plan pour le développement pour la vie associative, le 9 novembre dernier, par le Premier Ministre, Édouard PHILIPPE.

Après une phase de travaux de concertations associant des représentants des ministères, des collectivités territoriales et des acteurs associatifs, il a été remis le 8 juin par le Président du Mouvement Associatif au Premier Ministre.

Ce rapport fort de 59 propositions se veut une stratégie globale pour la vie associative, articulée autour de trois axes :



- faire vivre les potentialités qu'offrent la loi de 1901 : avec pour corollaires une société citoyenne, participant à conforter une démocratie vigoureuse
- soutenir et reconnaître la vie associative : cela suppose des moyens, un accompagnement des associations à toutes les étapes de leurs vies, permettant aux acteurs de se projeter dans la durée
- pérenniser la mission d'intérêt général des associations : via un cadre fiscal juridique et financier adapté aux spécificités des associations, y compris au regard de la politique de l'emploi associatif.

Rappelant que « les associations font ce que l'État ne peut faire seul le plus souvent », les rédacteurs de ce rapport attendent qu'il soit répondu à leurs préconisations à court terme mais aussi que celles-ci soient pérennisées ultérieurement dans un cadre transversal, en lien avec les autres politiques publiques.

Pour lire le rapport, cliquez [ici](#).

Déclaration du COFIL GOUVERNANCE du sport du 15 mai 2018

Laura FLESSEL, Ministre des Sports, s'est vu confier par le Président de la République et le Premier Ministre, la mission de repenser l'organisation du sport français. Cela dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, et sur la base d'une autonomie accrue du mouvement associatif et d'une clarification du rôle de l'État et des collectivités.

« Un choix historique pour le sport français »
Le COFIL

En novembre dernier, était installé un comité de pilotage (COFIL) réunissant les différents acteurs dans une démarche de co-construction.

Le résultat de ces travaux a été annoncé le 15 mai et il en résulte notamment la création de deux nouvelles structures :

- une au niveau national qui se substituerait au CNDS (Centre National pour le Développement du Sport). Elle serait en charge de la performance olympique et du développement des pratiques sportives, avec une mise en place dès début 2019.
- la seconde au niveau territorial sur la base d'une collégialité de concertation qui rassemblerait État, mouvement sportif, collectivités territoriales et monde économique, dans une démarche d'intérêt général.

Les travaux vont se poursuivre avec des sujets restant à préciser dont la relation entre les collectivités et les clubs professionnels, et celle entre les fédérations sportives et leur ligue professionnelle.

Plus de détails, cliquez [ici](#)

La boîte à outils

Environnement et Citoyenneté



Deux ordonnances ratifiées en mars 2018 actent cet engagement des pouvoirs publics de mettre en place une meilleure concertation de la population et une réforme du dialogue environnemental :

- la première simplifie les règles applicables à l'évaluation environnementale des projets
- la seconde concerne l'information et la participation des citoyens.

Concrètement, cela se traduit par l'ouverture depuis le 29 mars 2018, d'un site projets-environnement.gouv.fr permettant à toute personne intéressée d'avoir un accès simplifié aux études d'impact sur le territoire.

Cette plateforme renseigne sur des projets relatifs notamment aux installations classées, aux ports fluviaux mais aussi aux stockages souterrains de gaz, etc.

~~~~~

## OpenAsso



OpenAsso se veut le premier réseau social de partage et d'échanges entre associations.

Cette plateforme numérique et collaborative fondée à l'initiative de grands acteurs du secteur (Ligue de l'Enseignement, Animafac, le Mouvement Associatif...) lancée en juin 2018, est gratuite.

OpenAsso permet notamment de poser en ligne des questions d'ordre juridique, administrative, comptable, à la communauté. Une cinquantaine d'experts garantissent la pertinence des réponses.

*A découvrir sans attendre [ici](#)*

~~~~~

Allègement de la responsabilité financière des dirigeants



Une proposition de loi en faveur de l'engagement associatif a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale le 17 mai dernier.

Elle étend l'exception de « négligence » qui prévalait depuis la loi Sapin de 2016, en matière de responsabilité d'un dirigeant de société en cas d'insuffisance d'actif, aux dirigeants d'association.

Par ailleurs, désormais, dans le cadre d'une liquidation judiciaire « le tribunal apprécie l'existence d'une faute de gestion au regard de la qualité de bénévole du dirigeant ».

~~~~~

## Règlement Général sur la Protection des Données



Les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) sont entrées en vigueur, en France, comme en Europe depuis le 25 mai 2018.

Elles s'imposent aux associations comme aux autres organismes de droit privé ou public.

Le but recherché est le renforcement de la protection des données personnelles avec la nécessité d'un réel consentement dans l'exploitation des données, des conditions d'utilisation plus lisibles, une facilité d'accès des internautes à leurs données.

La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) qui a autorité en la matière rappelle que la date du 25 mai n'est pas un couperet. Il s'agit surtout d'introduire un changement de culture numérique en responsabilisant davantage l'ensemble des acteurs.

Pour cela, chaque structure devra pour piloter cette nouvelle gouvernance, désigner un délégué à la protection des données.

*Plus de détails, [ici](#)*

## Travaux programmés à la rentrée

### Cour MVA



Pour répondre aux nombreuses remarques émanant des usagers de la MVA, des travaux de réfection-accessibilité vont être entrepris sur les pavés extérieurs de la MVA.

L'opération qui débutera vers le 10 septembre devrait durer environ 3 semaines. Elle consistera à poncer la surface des pavés pour la lisser. Cela représente 500 m<sup>2</sup> à traiter.

Ces travaux occasionneront forcément quelques désagréments, bien vite oubliés au regard de l'amélioration de la circulation, non seulement pour les personnes à mobilité réduite, pour les parents avec poussette, mais aussi pour tout un chacun.

### Salle municipale des Phéniciens (Châtillons)



La salle située 1 boulevard des Phéniciens va bénéficier de travaux consistant en :

- l'agrandissement de la cuisine qui va voir sa surface doublée
- la rénovation de la salle de réception avec :
  - remise en peinture
  - réfection du faux plafond et de l'éclairage
- opérations de mise en accessibilité

Programmation prévue  
du 1<sup>er</sup> octobre au 20 décembre 2018

## Reims, lauréate de la Marianne d'Or de la maîtrise des dépenses locales.



Cette distinction vient d'être décernée à Reims pour la politique budgétaire menée depuis 4 ans par Arnaud Robinet. Elle consacre un équilibre financier réussi entre maîtrise des dépenses et maintien d'un haut niveau d'investissement.

## Des équipements en adéquation avec une ville dynamique



A l'horizon octobre 2021, l'Arena, grande salle événementielle dédiée au sport et aux spectacles ouvrira ses portes, alors même que le Parc des Expositions et le Centre des Congrès auront fait l'objet de rénovations, en parfaite complémentarité avec ce nouvel espace.

Ces équipements doivent pouvoir répondre aux besoins des forces vives de la collectivité, dont les associations.